Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20261008-20261003_BIS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Valérie BESNARD, MAIRE

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 03 octobre 2026

PRESENTS : Valérie BESNARD – Guy DENIEL – Alexandre CROCHET – Lindsay COMBAULT – Vincent SERDOBBEL – Eric LE BRAS – Camille DROFF – Michel MORVAN-CHATELIER – Charlotte DARMOIS – Estelle FAVENNEC – Anne ROLLAND – Yves LE MOAL – Ludovic RIOU – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉE : Sylvie LE QUEAU (procuration à Lorinne ANSQUER).

Monsieur Ludovic RIOU a été élu Secrétaire de séance.

OBJET : ELECTION D'UN REFERENT DEOTONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1111-1-1, ainsi que les articles R.1111-1-A et suivants,

VU l'article 218 de la loi n° 2022-217 du février 2022 relative à la différentiation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale,

VU le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local et notamment son article 1er donc les dispositions entrent en vigueur le 1er juin 2023,

VU l'arrêté du 6 décembre 2022 pris l'application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local,

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il est obligatoire depuis le 1er juin 2023 de disposer d'un référent déontologue.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la Maire a demander à Monsieur Nicolas DESFORGES d'être le référent déontologue de la commune de BRASPARTS,

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20261008-20261003_BIS-DE

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE — LE SECRÉTAIRE

Valérie BESNARD — Ludovic RIOU

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture